ACTE DE DÉCES.

Acte	de décès de	decede	
le.	jour du mois de	à heure	
du	, profession de	igė de ans',	
nė à	, département de	, demeurant	
à	, épou d	•	
fil de		, Agė	
de	ans, profession de	, domicili é	
à	, et de	, 4gée	
de .	ans, profession a	de , domiciliée	
à			
Sur la	a déclaration à moi saite par M		
	, agė de	ans, demeurant	
à	, profession de	,qui a dit être	
	funt, et par M	, dgė	
de .	ans, demeurant à	, profession	
de	, qui a dit être	d défunt	

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparantes, par moi Maire d , faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné,

DÉPARTEMENT DE

ARRONDISSEMENT

D S

LA DYLE.

COMMUNE De Hothe Dame Bail

REGISTRE DE DÉCÈS.

Le présent REGISTRE, destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc, les Actes de DÉCÈS des Citoyens de la Commune de Marie De Marie 1807, contient feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première Instance, séant à Marie Code Civil.

A Angelles — le 27. Septembre—
mil-huit-cent-six.

ACTE DE DÉCÈS.

y .

Du vingt Eingnieme jour du mois de decembre 1807
Du Vings Chaptiers Jour du mois de
"an mille huit Cent Sept a cing heures au main fil
'an mille huit Cent Sept à cing heures du matin décade de de de l'étation stat de
o minal fination mes jour du mois dit de de le combre de l'org moures
lu motion profession de, agé de l'ép jours
lu matin, profession de, agé de l'ép jours né à notre damena bois département de la difle, demeurant a notre damena bois, épou_ d
i notie dame au bois , épou d
also de harbe. Has
profession de journaliere , domiciliée
, profession de, domiciliée
à polic Jameau bord, et de , profession de , domiciliée
Sun la déclaration à moi faite nar le ka Aletses June
de de quarate neuf ans, demeurant
à notre dance que bois, profession de , qui a dit être grand pers du défunt , et par Cornelis Boon , dgé
a none pune un voit, projession de
au defunt, et pur (
de trente Pring ans, demeurant a nous pant ha o ber, projession
de Cultivation, qui a dit être voisin du défunt
of Has
Component.

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparantes, par moi george maine, adjoint Maire de la Commune de notre dame au bois, faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil soussigné George Maine adjoint maire

extotes Quantu Sais

intermediate

Empoles y. Interdes-

Mundel of

ACTE DE DÉCÈS.

Du	jour du mois	jour du mois d			
l'an	à	heure	du		
Acte de décès	de		décédé		
le·	jour du mois d	à	heures		
du , prof	ession de 🔻 🐪 dgé do	e :	,		
né à .	, départément d		, demeurant		
à	, épou d		,		
fil de					
	, profession de		, domicilié		
à	, et de		,		
레마네스템 : 레마네트 레토리 : 레마리 : 라틴 (뉴트	, profession de		, domiciliée		
à					
Sur la déclare	ntion à moi faite par				
	, dgé de		ans, demeurant		
à	, profession de	, qui a	ı dit étre		
d défunt	, et par		, dgė		
de	ans, demeurant à		, profession		
de	, qui a dit être	d	défun t		

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparantes, par moi

Maire
d, faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil soussigné

513

ACTE DE DÉCÈS.

Du	jour du mois d				
l'an	à	heure	<u>du</u>		
	de 'décès de		décédé		
le	jour du mois d	à	heures		
du	, profession de , dgé de				
né à			, demeurant		
à,	, épou d				
fil de	이 있다면 그 바다를 하는데 하는데 되는데 되는데 가장하면 말을 보고 가장 하면서 그 사람이 없어서 모든데 하는데 하는데 하는데 하는데 되는데 그 때문에				
	profession de		, domicilié		
à	, et de				
	, profession de		, domiciliée		
à					
Sur	la déclaration à moi faite par		and Jamasmant		
	, dgé de		ans, demeurant		
à	, profession de , qu	ui a dit			
d	défunt , et par		, dgé		
de	ans, demeurant à		, profession		
de	, qui a dit être	,	défunt		

Constaté suivant la Loi et lecture du présent acte donnée aux parties comparanMaire tes, par moi
d., faisant les fonctions d'Officier de l'Etat civil, soussigné